



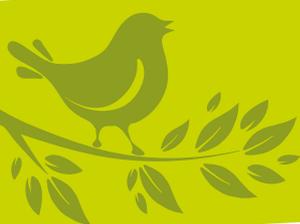
41 **Basil'** mai 2021

éCHOS

BULLETIN MUNICIPAL DE BAISIEUX



Le printemps s'installe à Baisieux
(et s'y sent bien) !



Mai

Vendredi 14 mai 2021
Date limite d'inscription
sur les listes électorales



**Du mercredi 19 au
dimanche 30 mai 2021**
Inscriptions aux
centres de loisirs d'été

Dimanche 23 mai 2021
Annulée
La Boucle de la Marque



Jeudi 27 mai 2021
Journée nationale
de la Résistance
Cérémonie qui se voudra
également pédagogique,
en partenariat avec les
écoles basiliennes

Juin



Vendredi 4 juin 2021
Conférence sur le
développement durable
« la nature au pas
de ma porte ? »
Salle Villeret ou en
visioconférence suivant
le contexte sanitaire
<https://www.mairie-baisieux.fr/developpement-durable>



Samedi 5 juin 2021
Rencontre avec
le dessinateur
Nicolas Delestret
Bibliothèque de Baisieux
(Voir p. 25)



L'AGENDA DES RÉOUVERTURES			
ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3	ÉTAPE 4
3 mai	19 mai	9 juin	30 juin
Couvre-feu maintenu à 19h, réouverture des collèges et lycées, fin des limites de circulation	Couvre-feu à 21h, réouvertures avec une capacité limitée si la situation épidémique départementale le permet	Couvre-feu à 23h, réouvertures supplémentaires si la situation épidémique départementale le permet	Fin du couvre-feu et réouvertures complètes si la situation épidémique départementale le permet

Plus d'informations sur <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Samedi 5 juin 2021
Annulé - Vide-greniers

**Samedi 5 et
dimanche 6 juin 2021**
Annulé - Relais pour la vie
Ligue contre le cancer

Dimanche 6 juin 2021
Fabulous festival - Théâtre
SNPJ (Voir p. 28)



Mardi 8 juin 2021
Journée nationale
d'hommage aux
« morts pour la France »
en Indochine
5 Basiliens sont morts
au combat en Indochine

**Vendredi 11, samedi 12,
dimanche 13 juin 2021**
Fabulous festival - Théâtre
SNPJ (Voir p. 28)



Mardi 15 juin 2021
Don du sang à Baisieux
Espace Jacques Villeret
Sur rendez-vous



Vendredi 18 juin 2021
Journée nationale
commémorative de l'appel

historique du général
de Gaulle
Avec la participation
des écoles et des anciens
combattants

Vendredi 18 juin 2021
Fabulous festival - Théâtre
SNPJ (Voir p. 28)

Samedi 19 juin 2021
Fête de l'école Sacré Cœur



**Dimanche 20
et 27 juin 2021**
Élections départementales
et régionales

Lundi 21 juin 2021
Fête de la musique
(si les conditions sanitaires
le permettent)



13 juin, 11 juillet, 8 août
Déchetterie mobile 9h30-12h30
Parking Sommer près de la Mairie
Bon à savoir : Depuis le 2 mai 2021, les Basiliens peuvent accéder à la déchetterie de Genech sur présentation d'un justificatif de domicile récent (convention signée entre la CCPC et la MEL)

**Mardi 22 et mercredi
23 juin 2021**
Nettoyage des fils d'eau
de la commune

Samedi 26 juin 2021
Fête de l'école
Paul-Émile Victor
Fête de l'école
Saint Jean-Baptiste

Juillet/Août



**Du jeudi 8 juillet au
vendredi 13 août 2021**
Centres de loisirs d'été



Mardi 13 juillet 2021
Fête nationale/
Dépôt de gerbe
(selon les conditions
sanitaires en vigueur)

Mardi 17 août 2021
Don du sang à Baisieux
Espace Jacques Villeret
Sur rendez-vous

Programmation sous réserve de l'évolution sanitaire

Accueil Mairie et accueil téléphonique de la Mairie

Le personnel municipal est à votre disposition pour vous aider, vous renseigner.
→ du lundi au samedi de 8h30 à 12h15 → le mercredi après-midi de 13h30 à 17h15
Tél. : 03 20 19 63 63



Madame, Monsieur,
Chers Basiliens,

Un espoir se fait jour avec la vaccination de la population qui prend une réelle accélération depuis quelques semaines. On peut raisonnablement espérer que celle-ci nous amène à l'immunité collective tant attendue de tous,

la vaccination étant probablement le seul moyen à notre disposition pour sortir de cette crise sanitaire qui perdure depuis plus d'un an. L'engagement et le professionnalisme des équipes médicales, souvent accompagnées de bénévoles, qui se mettent au service des Français est à saluer, car elles sont en première ligne pour faire face à cette pandémie mondiale.

Au niveau communal, même si notre vie est impactée par la pandémie, il n'en reste pas moins nécessaire d'avancer. Une étape importante de la vie municipale s'est déroulée le 12 avril dernier, avec le **vote du budget** par le conseil municipal. C'est sur le budget que la majorité s'appuie pour mettre en œuvre ses choix et orientations pour la commune. Notre budget témoigne de notre volonté de faire de Baisieux **une commune plus durable, plus verte, plus solidaire, plus accessible, plus humaine**. C'est un projet ambitieux mais nous sommes là pour le construire, avec vous.

Ce budget est un budget co-construit, car les options que nous avons retenues ont fait l'objet d'échanges et de validations avec les différents acteurs de la vie municipale, conformément à notre engagement en termes de participation et de co-construction.

Ce budget est un budget de transition parce que nous considérons qu'une commune ne se gère pas comme un compte d'exploitation et que notre objectif est clairement d'apporter plus de services et un meilleur cadre de vie aux Basiliens. La transition est déjà enclenchée, comme en témoignent les illuminations de Noël, les plantations, et bientôt une aire de jeux. Vous avez été très nombreux à répondre au questionnaire que nous avons mis en ligne à cet effet. Nous nous efforcerons aussi de mettre plus de moyens dans les services municipaux qui, pour certains seront à nouveau internalisés, pour plus de solidarité et de proximité.

Ce budget est aussi contraint, car nous aurons à faire face à des dépenses nouvelles, avec les frais d'entretien (nettoyage) et d'exploitation (énergie) des nouveaux équipements (espace Régnier, extension de l'école Paul-Émile Victor) ainsi que l'augmentation significative des frais de maintenance de la gendarmerie. Nous recherchons, avec nos partenaires de la gendarmerie, le moyen de faire évoluer ce contrat très impactant pour les finances de la commune.

Malgré ces contraintes, **nous avons pris la décision de ne pas augmenter les impôts**. Cette décision est conforme à notre vision plus humaine et plus solidaire de la gestion de la commune.

Ce premier trimestre a eu une actualité communale riche, puisque nous avons mis en chantier bon nombre d'actions que nous avons inscrites dans notre programme.

Les démarches pour constituer les **conseils de quartier**, qui seront au nombre de trois, ont été lancées en janvier 2021. J'ai le plaisir de vous annoncer que nos trois conseils de quartiers seront opérationnels à la rentrée 2021. Destinés à servir la démocratie locale et promouvoir une citoyenneté active, ils ont pour objectifs d'améliorer le cadre de vie, de valoriser, promouvoir et embellir les quartiers. Les Basiliens ont répondu nombreux à notre sollicitation et je les en remercie. Je salue l'important travail réalisé par Olivier Vandevelde, adjoint à la vie participative, qui, avec la commission Démocratie participative, est parvenu à mettre en œuvre ce dossier complexe mais attendu.

Enfin, le cadre de vie n'est pas en reste et avec l'arrivée des beaux jours, si l'envie de profiter de l'extérieur se fait plus forte, si vous avez la main verte et souhaitez participer à la végétalisation de la commune, nous vous invitons à demander un **permis de végétaliser sur espace public**. Quoi de plus agréable que d'œuvrer ensemble pour améliorer notre cadre de vie ?

Du côté des équipements communaux, la construction de l'espace Régnier et l'extension de l'école Paul-Émile Victor avancent. Bien que les délais de livraison restent tendus, nous pouvons raisonnablement compter sur une livraison fin de ce second trimestre.

Pour ce qui concerne les autres projets, c'est-à-dire le RAM-PMI, la bibliothèque et les vestiaires foot, nous sommes en réflexion sur leur maintien, tout au moins dans l'état, pour deux raisons : d'un point de vue financier mais aussi humain. Dès notre arrivée à la mairie, fin mai 2020, nous avons trouvé les budgets de l'espace Régnier et de l'extension de l'école PEV largement dépassés. Les finances de la commune ne permettront pas la réalisation des trois projets tels que prévus initialement. De plus, nous pensons que ces projets nécessitent **concertation et échange avec les utilisateurs**, cela nous conduit donc, tout naturellement, à les réétudier.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Très cordialement,
Philippe LIMOUSIN
Maire de BAISIEUX
Conseiller communautaire



contact@mairie-baisieux.fr
Site internet : www.mairie-baisieux.fr
Édité par la Mairie avec la collaboration des associations et amicales Basiliennes
Mise en page : **Key Moon - Simon Delaporte**
Imprimé par l'**Imprimerie Monsoise**
(papiers PEFC - certification IMPRIM VERT).



VACCINATION COVID

Pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap, désireuses de se faire vacciner dans un centre de vaccination et n'ayant pas su prendre rendez-vous, la municipalité peut vous aider dans cette démarche.

Pour cela veuillez appelez la mairie au **03 20 19 63 63**.

Nous vous contacterons pour prendre ensemble ce rendez-vous grâce à la plate-forme doctolib. ●

DÉCLARATION DE REVENUS

Depuis le 8 avril 2021, vous avez la possibilité de faire votre déclaration de revenus de 2020. Malgré la mise en place du prélèvement à la source, la déclaration de revenus reste obligatoire, de préférence en ligne, mais si vous ne parvenez pas à la faire, vous pouvez opter pour le format papier.

Quand effectuer votre déclaration ?

Les dates limites de déclaration sont fixées selon le département. Pour le Nord, la **date limite est le 8 juin 2021** pour les déclarations en ligne. Pour la déclaration papier, la date limite de dépôt au centre des impôts est fixée au 20 mai 2021, quel que soit le lieu de résidence.

Le saviez-vous ?

Vous avez la possibilité de déposer votre déclaration de revenus papier dans une urne située à l'accueil de la Mairie de Baisieux. Date limite de dépôt en mairie le 18 mai 2021. ●



Inscriptions sur les listes électorales : il est possible de s'inscrire toute l'année

Toutefois, pour pouvoir voter lors des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021, il faut accomplir cette démarche au plus tard le **14 mai 2021**. Dans certaines situations, ce délai est allongé jusqu'au 10 juin 2021.

Le saviez-vous ?

En cas de déménagement dans une même commune, il est nécessaire d'informer la mairie de votre nouvelle adresse, ceci pouvant avoir un impact sur le bureau dans lequel vous devrez voter (la commune comporte 4 bureaux de vote). ●

Élections régionales et départementales : en cas d'indisponibilité, pensez à la procuration

Les prochaines élections départementales et régionales se dérouleront les 20 et 27 juin 2021.

Vous ne pouvez pas vous rendre aux urnes ?

Rendez-vous dès maintenant sur www.maprocuration.gouv.fr ●

Comment ça marche ?



Cérémonie des médaillés du Travail



Samedi 1^{er} mai 2021, s'est déroulée la traditionnelle cérémonie de remise des diplômes de la médaille du travail à la salle des mariages de la mairie de Baisieux.

5 des 21 récipiendaires étaient présents et se sont vus officiellement remettre leur diplôme par Monsieur le Maire. Monsieur **Sylvain Blondiaux** (échelon Argent), Madame **Nathalie Deltour** (échelon Vermeil), Monsieur **Thierry Dubus** (échelon Vermeil), Madame **Virginie Crépin** (échelon Vermeil), et Monsieur **Nicolas Parent** (échelon Argent). Le conseil municipal félicite l'ensemble des récipiendaires.

Depuis le 1^{er} février 2020, la demande de médaille du travail se fait en ligne.

La procédure est à effectuer via les sites internet suivants :
 → <https://demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail> pour les médailles d'honneur du travail employeur/salarié
 → <https://demarches-simplifiees.fr/commencer/mhagricole> pour les médailles agricoles
 → <https://demarches-simplifiees.fr/commencer/mhrdc> pour les médailles régionales départementales et communales

Votre diplôme sera transmis à notre mairie afin que nous organisions une cérémonie de mise à l'honneur des médaillés (traditionnellement organisée chaque 1^{er} mai). ●



Report de la Cérémonie des parents de l'année

Le contexte sanitaire actuel nous a de nouveau contraint à reporter la cérémonie des parents de l'année traditionnellement prévue le 1^{er} mai.



Photos de parents et enfants présents lors de la cérémonie de 2020.

Lorsque les conditions le permettront, les parents dont les enfants sont nés entre le 1^{er} avril 2020 et 31 mars 2021 seront invités via un courrier postal qui reprendra la date de la cérémonie. ●



Annulation de l'édition 2021 du vide-greniers

C'est un moment convivial que de nombreux basiliens attendent chaque année avec impatience!

Le vide-greniers de juin. Le contexte sanitaire étant toujours préoccupant, l'équipe organisatrice a dû prendre la décision, à regret, d'annuler l'édition

2021. Ce n'est que partie remise. **Rendez-vous en 2022** pour un vide-greniers animé et plein de surprises!

La **boucle de la Marque**, randonnée cyclotouriste et culturelle, initialement prévue le dimanche 23 mai ne pourra pas se tenir non plus.

Nous espérons de tout cœur pouvoir maintenir les prochains événements municipaux envisagés cette année (**fête de la musique, fête nationale...**) et ne manquerons pas de vous tenir informés via notre site internet et notre newsletter : <https://www.mairie-baisieux.fr/inscription-newsletter> ●

Conseils de Quartier

Au moment où vous lirez cet article, la commission Démocratie participative sera en pleine sélection des candidats pour les conseils de quartier.

Nous remercions les nombreux Basiliens qui se sont manifestés pour faire avancer ce beau projet de démocratie. Les noms des candidats retenus seront annoncés officiellement lors du prochain conseil municipal en juin 2021. Si vous avez oublié de candidater, si vous souhaitez participer à ces conseils, vous pouvez toujours poser votre candidature pour venir accompagner les conseils de quartier par votre dynamisme, vos projets.

<https://www.mairie-baisieux.fr/conseils-de-quartier> ●



L'oreille de Léo

Bonjour, je m'appelle Léo, je suis Basilien. J'ai 7 ans, je suis né fin 2013 avec une malformation de l'oreille qui s'appelle la **microtie aplasie**, c'est-à-dire que mon oreille n'est pas correctement formée et mon conduit auditif n'est pas entièrement ouvert ce qui me crée une surdité de 50 % du côté droit. **J'aimerais simplement pouvoir grandir et entendre comme tout le monde** mais je n'ai qu'une solution qui consiste à subir



une intervention chirurgicale aux États-Unis... J'ai besoin de vous et de votre générosité. Chaque don que vous pourrez faire apportera une lumière d'espoir pour que mon rêve se réalise enfin!



Soutenez l'association L'Oreille de Léo en faisant un don (en ligne <https://www.helloasso.com/associations/l-oreille-de-leo>) / par courrier (188 rue de la Mairie à Baisieux - dons par chèque à l'ordre de L'Oreille de Léo) ou en participant à l'une des actions en cours (exemple : recyclage des papiers, journaux, livres, catalogues). Facebook L'oreille de Léo (<https://www.facebook.com/loreilledeleo>) - loreilledeleo@yahoo.com ●



BUDGET 2021 : un budget de transition, de transformation, de changement

Le budget d'une collectivité est l'outil principal pour piloter la politique et les ambitions d'une collectivité. Il projette les dépenses à venir en cohérence avec les recettes prévues.

Le budget 2021 a été conçu avec la volonté de répondre aux attentes des Basiliens et se définit comme étant :

Un budget de transition

L'année 2021 est l'année de **mise en service de l'Espace Suzanne Régnier et l'extension de l'école Paul-Émile Victor**. Les frais nécessaires au fonctionnement de ces bâtiments s'ajoutent aux dépenses de la commune. À l'inverse, le recensement officiel place toujours Baisieux en dessous du seuil des 5000 habitants le privant de recettes complémentaires même si, en réalité, ce seuil est aujourd'hui dépassé.

Un budget de transformation

Baisieux s'agrandit et compte de nouveaux habitants. Pour répondre aux besoins des Basiliens et assurer un cadre de vie agréable, les services municipaux, dont le dévouement des agents n'est plus à démontrer, se réorganisent et s'équipent de **nouveaux outils informatiques** plus modernes et plus efficaces.

Un budget de changement

Notre commune s'engage dans **la protection de l'environnement et le développement durable et n'oublie pas le « bon-vivre ensemble »** avec la mise en place d'aires de jeux pour enfants et les décorations et illuminations en période de fêtes.



Le budget d'une collectivité se compose de deux sections :

- **Une section de fonctionnement** qui assure les charges élémentaires nécessaires aux services publics municipaux dont l'entretien et le nettoyage des bâtiments, les salaires et indemnités, les services rendus à la population ainsi que les intérêts des emprunts.
- **Une section d'investissement** qui regroupe les opérations d'équipements comme les constructions et aménagements des infrastructures ou l'acquisition de gros matériels.



LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Emprunts

297 k€

Ce montant correspond au remboursement du capital annuel de l'ensemble de la dette. Pour l'année 2021, la commune de Baisieux contractera un prêt relais de **1 500 k€** pour payer les factures de construction de la salle de sport et de l'école dans l'attente des subventions qu'elle percevra en cours d'année. L'intégralité de ce prêt relais sera remboursé en fin d'année.

Licences informatiques

15 k€

Dans le cadre de la modernisation des services de la mairie, la commune s'équipe de nouveaux **logiciels informatiques** plus performants.



Les projets (hors nouvelles constructions)

574 k€

Les projets ciblés sont :

- La continuité du reboisement commencé en 2020
- La mise en place d'aires de jeux pour les enfants
- Compléter les illuminations de Noël
- Le passage en led de la salle de tennis
- Compléter le dispositif de vidéosurveillance
- Les achats de matériels professionnels pour ré-internalisation des services d'entretien
- La clôture et pavage du parvis de l'école Paul-Émile Victor
- L'aménagement et travaux complexe socio-culturel
- Les travaux d'entretien et d'aménagement de la mairie

Livraison de l'Espace Suzanne Régnier et extension de l'école

5 228 k€





LES RECETTES D'INVESTISSEMENT PERÇUES

FCTVA (Fonds de Compensation pour la TVA)

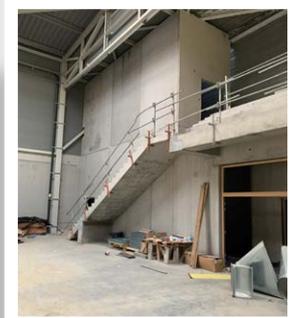
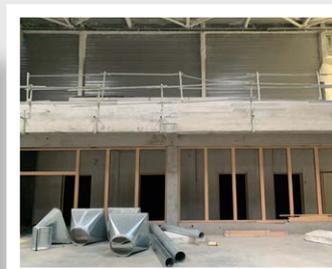
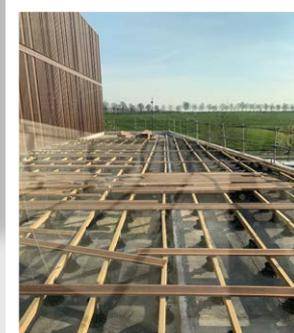
638 k€

Contrairement aux entreprises privées, les collectivités paient les dépenses d'investissement en TTC. Une partie de la TVA (16,404%) est reversée l'année d'après sous la forme d'une recette d'investissement.

Subventions

2 688 k€

Il s'agit des subventions notifiées par l'État, le Conseil Régional, Départemental, la Métropole Européenne de Lille pour la construction de l'Espace Suzanne Régnier et l'extension de l'école Paul-Émile Victor.

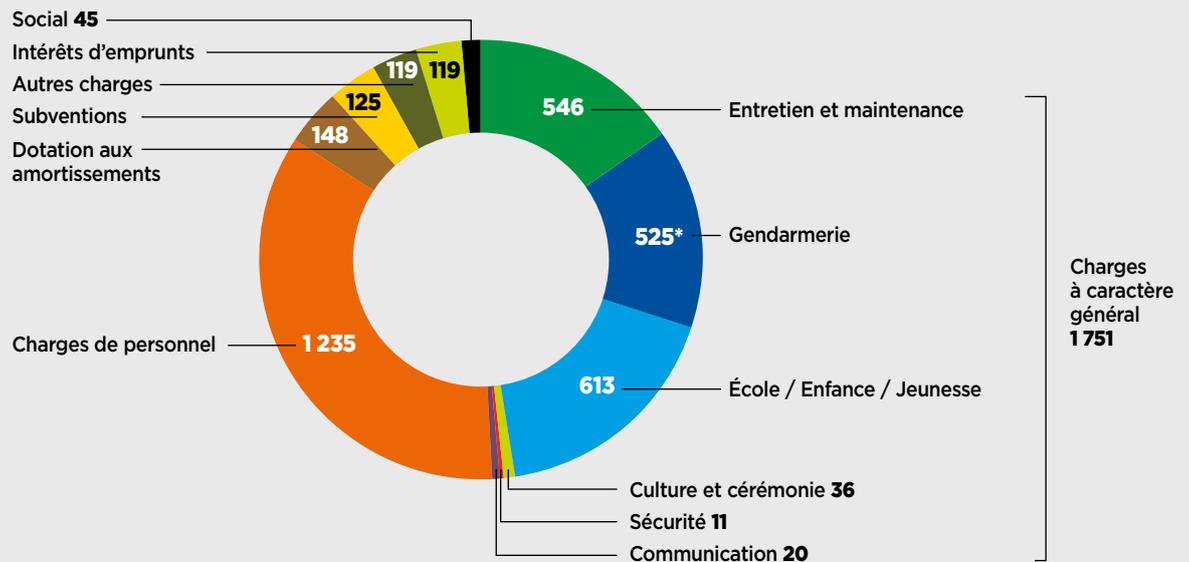


*L'espace Suzanne Régnier
(clichés pris en avril 2021).*



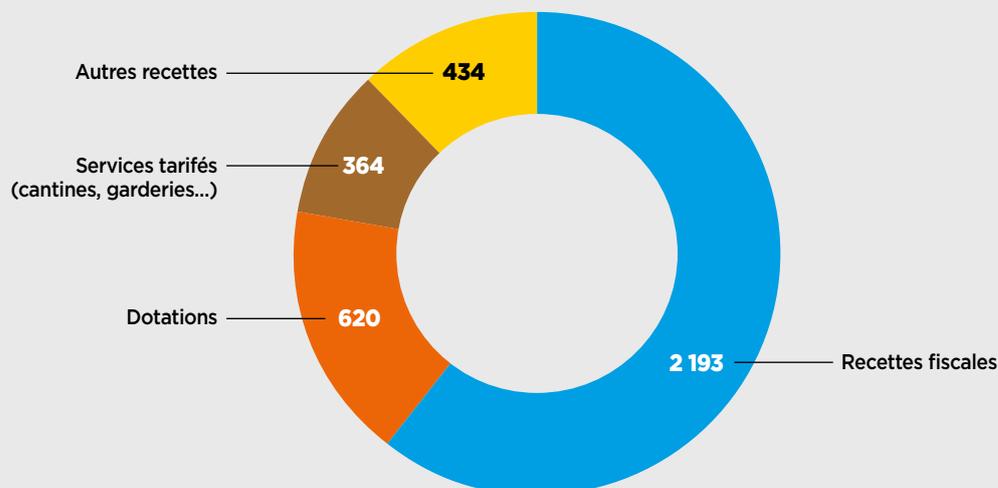
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement (en k€)



*Les charges de gendarmerie comprennent les loyers financiers (équivalant à un remboursement d'emprunt), la maintenance des équipements, les frais d'assurance et de gestion.

Recettes de fonctionnement (en k€)



Les recettes fiscales correspondent aux produits perçus par la fiscalité directe (impôts fonciers et taxe d'habitation sur les résidences secondaires et la part des 20 % des ménages payant encore de la taxe d'habitation) et la fiscalité indirecte (dotations et fonds de péréquation perçus par l'intercommunalité)



FOCUS SUR DEUX DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : les subventions aux associations et les indemnités des Élus

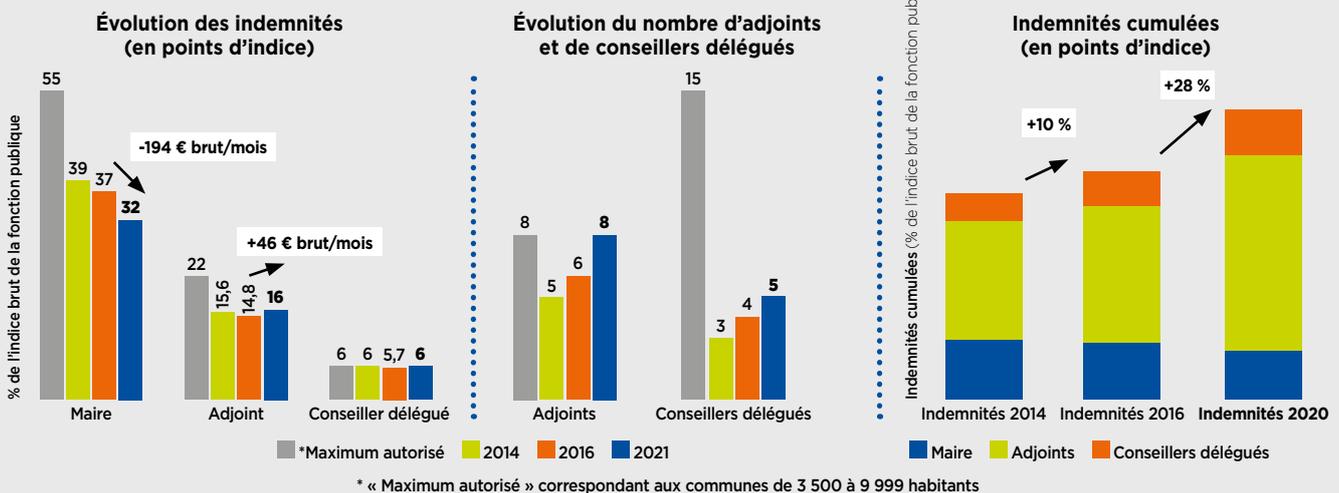
Subventions aux associations en 2020 et 2021 (en euro)

Subventions 2021 approuvées lors du conseil municipal du 12 avril 2021

Association	2020	Demande 2021	Accordé 2021
APEL Sacré Cœur	1 029	1 200	1 067
APEL St Jean-Baptiste	650	750	621,50
ASBP	3 000	3 000	3 000
Yoga	0	1 800	1 000
Badminton Club Baisieux	2 000	4 000	2 500
Baisieux Tennis de Table	3 300	2 500	2 500
École de Musique	10 000	10 000	10 000
Foliescrap	150	150	150
Boule basilienne	0	800	600
Soufflé N'est Pas Joué	1 500	1 500	1 500
UNC Baisieux	800	800	500

Associations n'ayant pas demandé de subventions :
 À fleur de Pot, Amicale PEV, Atelier d'art, Au Tour du Fil, Baisieux à vélo, Baisieux Arts Martiaux, Baisieux Jardine, Baisieux Linguistique, Baisieux Volley Club, Balades basiliennes, Chœurs de la Plaine, Club des aînés, Courir à Baisieux, Couture basilienne, Cyber Baisieux, Envol', GEA, Tour basilienne, Compagnons du jeu, Music&Fun, Philharmonie, Plaine aux étoiles, Repair Café, Remue Méninges, Un jour Rêves d'enfants.

Indemnités des Élus : Comparatif 2014-2016-2020



Un Maire, un adjoint ou un conseiller délégué touche des indemnités, calculées suivant la taille de la Commune. Le montant maximum de ces indemnités est fixé par un pourcentage du point d'indice brut terminal de la fonction publique. À Baisieux, en 2020, il a été décidé (en comparaison avec le précédent mandat) de diminuer ce pourcentage pour le Maire et de l'augmenter légèrement pour les adjoints et les conseillers délégués (retrouvant ainsi le niveau de 2014). - **Graphe 1**

Graphe 2 : En 2020, augmentation du nombre d'adjoints (de 6 à 8) et du nombre de conseillers délégués (de 4 à 5) par rapport à 2016 (année de nomination d'un nouveau Maire).

À retenir :

- Une augmentation constante d'adjoints et de conseillers délégués, cohérente avec l'augmentation de la population.
- La nouvelle municipalité a souhaité créer de nouvelles délégations en cohérence avec son programme (démocratie participative, agriculture, développement durable).

À titre d'exemple pour une comparaison avec une ville voisine, similaire à Baisieux sur de nombreux points :

- À Cysoing : Un Maire - 8 Adjoints - 15 Conseillers Délégués.

Zoom sur les modalités d'attribution des logements sociaux à Baisieux

Beaucoup de Basiliens s'interrogent sur les modalités d'attribution des logements sociaux. Nous avons donc souhaité vous en dire plus sur ce sujet !

Plusieurs bailleurs se partagent le parc locatif sur Baisieux (Vilogia, Logis métropole, LMH, Tisserin, Habitat Hauts-de-France...).

Les logements sociaux sont attribués sous conditions de ressources. Cela signifie qu'il faut respecter un plafond de ressources correspondant au logement souhaité (revenu fiscal de référence).

Un site dédié permet de faire sa demande de logement social en ligne demande-logement-social.gouv.fr et d'y mettre les documents administratifs nécessaires. Ensuite, le demandeur reçoit dans le mois, par mail ou par courrier, une attestation confirmant sa demande et reprenant un numéro unique d'enregistrement.



Chaque fois qu'un logement potentiellement réservé à la mairie est vacant dans les lotissements existants ou livrables (pour les nouvelles constructions) le bailleur sollicite la municipalité qui propose 3 candidatures pour ce logement en fonction du type (T2-T3).

La municipalité tient compte de l'ancienneté de la demande, d'éventuels changements dans la composition de la famille ou de la situation sociale ou encore de critères d'urgence comme la perte d'autonomie, ainsi que du souhait de rapprochement familial ou professionnel suivant les renseignements que les personnes ont bien voulu nous communiquer lors des rendez-vous. En effet, la municipalité, contrairement au bailleur, n'a pas accès (actuellement) au site d'enregistrement des demandes. N'hésitez donc pas à prendre un rendez-vous avec le secrétariat et venir nous rencontrer.

À la suite de cet enregistrement, le bailleur prend contact avec les candidats pour une formalisation du dossier qui est étudié en commission d'attribution locative du bailleur, commission composée de six membres désignés par le conseil d'administration de l'organisme auprès duquel une demande de logement a été formulée, un représentant de la mairie où se trouve le logement et un représentant de l'État (Préfet ou son représentant).

Cette commission statue en fonction du degré de priorité du candidat et informe ensuite les candidats de la décision. ●

Actuellement, des constructions sont en cours sur la commune (le clos de la Malterie : 69 logements, les allées du manoir : 67 logements, tous types confondus) réparties comme suit :

50 % pour **Action Logement** qui collecte la PEEC (Participation de l'Employeur à l'Effort de Construction), participation qui permet le financement des constructions. Les logements sont proposés aux salariés de ces entreprises adhérentes, via la plateforme AL'in (<https://www.actionlogement.fr/plateforme-locative/salaries>),

25 % des logements sont réservés par la **Préfecture** (Loi Dalo). Les dossiers sont transmis à la Préfecture qui valide la réservation si celle-ci est bien prioritaire. Dans ce cas précis, la réservation s'impose au bailleur,

5 % pour les **mutations de fonctionnaires** (enseignants...),

Il reste **20 %** pour la **Métropole Européenne de Lille** étiquetés « Mairie ».



Zoom sur les agriculteurs de Baisieux : Bernard Chantrainne

Par Wendy Tournoy et Maxime Holvoet

Bernard a repris la ferme de ses parents en 1994. Il est titulaire d'un BTA général (Brevet de Technicien Agricole). Dans sa ferme, il produit du lait de vaches laitières, il cultive des fraises, des endives de terre, des pommes de terre, de la betterave sucrière, du maïs fourrage et du blé. Sa femme Christine travaille à mi-temps sur l'exploitation.

Sa vie à la ferme est à la fois rythmée :

Par les vaches :

Traite le matin et le soir + alimentation et soin aux animaux.

Par les saisons :

- Semis de betteraves au mois de mars.
- Plantation de pommes de terre en avril.
- Semis de maïs et d'endives au mois de mai.
- En mai/juin : cueillette des fraises.
- En juillet/août : moisson des céréales.
- À partir d'octobre : récolte des racines d'endives et des betteraves, semis des blés.

Le lait qu'il produit a obtenu le label « Blanc - Bleu - Cœur » car il est naturellement enrichi en Oméga 3 grâce à la nourriture apportée aux vaches (l'été avec l'herbe des prairies, l'hiver avec un complément de tourteau de lin).

Le lait est payé suivant sa composition :

Bactériologique :

Germes (propreté du matériel de traite et de conservation du lait), Cellules, Butyriques (spore qui inhibe la fabrication de certains fromages).

Nutritionnelle :

Teneur en matière grasse, matière protéique et Oméga 3.

Bernard a recours à l'insémination artificielle pour la reproduction de son troupeau en vue d'améliorer les caractères physiques et fonctionnels de ses animaux.

Tous les soins vétérinaires et les événements liés aux animaux sont enregistrés sur des documents spécifiques à la production.

Au niveau de la culture : toutes les interventions sont répertoriées sur des documents d'enregistrement : date des différentes interventions, nature (semis, récolte, traitement, apport d'engrais). Les produits sont parfaitement suivis. Ils subissent des contrôles de qualité et sont analysés régulièrement mais aussi aléatoirement. En ce qui concerne les fraises et les endives, ces derniers contrôles sont réalisés avec dosage de résidus pour tendre à zéro.

M. et Mme Chantrainne sont dans une démarche de vente directe au sein de l'exploitation. Ils vendent des œufs, du lait cru, des pommes de terre, des endives de terre et des fraises en saison. Les endives sont répertoriées « label rouge » (indice de qualité). Le label pour les fraises est « Globalgap ». Bernard travaille également avec des coopératives (céréales, betteraves et lait), des primeurs et le marché de Phalempin (endives et fraises) pour la vente de ses produits. ●

Le lait de Bernard et Christine a obtenu le label Blanc - Bleu - Cœur



Des jeux bientôt à Baisieux ?

C'est un grand OUI pour les plus de 200 foyers basiliens qui ont répondu à l'enquête sur le projet d'aire de jeux. Nous vous adressons un GRAND MERCI pour votre participation enthousiaste et force de propositions.

Quelques résultats (l'ensemble est disponible sur le site de la mairie : <https://www.mairie-baisieux.fr/projet-aire-de-jeux-2021>) : la possibilité d'avoir une partie fermée pour les plus jeunes et des activités en dehors pour les plus grands a recueilli 66.5 % des voix. La réimplantation de la petite structure multi-activités disparue après l'incendie de la salle Torres en 2016 n'a reçu que 40 % d'expression favorable et ne sera donc pas réinstallée au profit de plus d'activités sur la nouvelle zone. Les structures multi-activités ont obtenu le plus de faveurs et seront donc notre priorité.

Rassurez-vous cependant, les petits jeux oscillants seront remis dès la fin des travaux d'alimentation de l'espace sportif Suzanne Régnier, même si cela a pris un peu de retard.

Grâce à vos réponses et au groupe de travail constitué d'élus des commissions jeunesse et cadre de vie, de représentants du CMJ, de parents d'élèves et de la petite enfance, nous avons monté un projet d'aire de jeux, soumis au département pour subvention. L'accent a été mis sur les activités variées pour les plus jeunes. Nous espérons que ce projet répondra à vos attentes.

Attention, il ne s'agit que d'une **première étape** et nous ne pouvons pas répondre à toutes les envies mais les messages ont bien été entendus : skate park, activités de musculation ont notamment été proposés par les participants à l'enquête. **Dès la mise en place des conseils de quartier et avec l'aide du CMJ, nous veillerons à consulter les adolescents, les sportifs pour construire ensemble un projet adapté à leurs besoins.** ●



Ensemble en Selle !

L'an dernier, la commune a participé en juin, au Challenge métropolitain Ensemble en Selle sous la bannière de l'équipe "Baisieux En Mouvement". Nous avons fièrement relevé le challenge en finissant à la 100^e position / 283 avec 1795 km parcourus.

Cette année, le challenge a débuté le 1^{er} mai. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe basilienne "Baisieux En VAL de Marque - BE VAM". ●



Rendez-vous vite sur :

→ <https://mairie-baisieux.fr/ensemble-en-selle-2021> pour en savoir plus !

Des arbres, des haies... : Nouveau projet de plantation



L'appel à projet du plan régional 1 million d'arbres en Hauts-de-France nous a permis de planter des arbres fruitiers, différentes essences d'arbres locaux ou plus exotiques (comme un Cèdre du Liban et un Ginkgo Biloba) et des arbustes en 2020. Cet appel est reconduit en 2021 et nous avons souhaité y répondre afin de renforcer les plantations arbustives chemin d'Ogimont, de la Basse voie mais aussi près de la future aire de jeux. L'aménagement des abords de l'espace Suzanne Régnier et des plantations dans les cimetières ont également été proposés. Enfin, grâce aux échanges avec les agriculteurs de la commune, la plantation de haies champêtres sera initiée sur quelques terrains agricoles communaux. Nous vous tiendrons au courant des retours de ce projet et nous espérons que vous pourrez nous accompagner pour planter tout cela. L'évènement participatif de plantation de l'année dernière n'a pas pu avoir lieu à cause de la situation sanitaire mais nous espérons pouvoir nous rattraper en 2021. ●



Le permis de végétaliser, ça vous tente ?



La municipalité vient de mettre en place un permis de végétaliser. Ce permis est donné à tout Basilien qui souhaite créer et/ou entretenir une partie des espaces publics, après acceptation de son dossier. Pour l'obtenir, un formulaire de demande décrivant votre projet est à déposer en mairie, au choix : permis pour création et/ou entretien pour plantes d'ornement ou potager (formulaire végétaliser en bordure de logement, partout dans la commune ou pour nourrir). Votre projet sera évalué par la commission cadre de vie et le service espaces verts dans les 2 mois. N'hésitez pas à vous lancer, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche (demande de rendez-vous par téléphone ou mail : contact@mairie-baisieux.fr) ! ●



Rendez-vous sur : <https://www.mairie-baisieux.fr/permis-de-vegetaliser>

Prolongation d'interdiction de circuler chemin d'Ogimont

Arrêté temporaire 21.03.014 du 25 mars 2021
(prolongation de l'arrêté 20.12.024)

Du 31/03/2021 au 30/06/21, chemin d'Ogimont, la **circulation des véhicules est interdite sauf services et chantiers**, la circulation piétonne et vélo est autorisée sur le cheminement côté basse voie et empruntera la déviation au niveau du rond-point pour accéder sur le parvis de l'école. ●



Baisieux et la propreté, une histoire... compliquée mais pas désespérée

Nous recevons régulièrement des messages, courriers de Basiliens se plaignant du manque de propreté de la commune, du manque de poubelles, de ne pas voir l'équipe de nettoyage...



Petit tour d'horizon de la situation

- **Il n'y a pas d'équipe de nettoyage de la commune.** Le personnel municipal des espaces verts (3 personnes, mais pas à temps plein sur ce service) s'occupe de l'entretien des espaces verts et du fleurissement de la commune. Il intervient ponctuellement (et trop régulièrement) pour ramasser les dépôts sauvages. Ceci se fait au détriment du service pour lequel ils sont employés et donc au détriment du cadre de vie pour tous les Basiliens.
- Il existe 10 poubelles au centre de la commune vidées 2 fois par semaine par les régisseurs et 12 poubelles réparties aux différents endroits de la commune vidées 1 fois par semaine par le personnel Espaces Verts-Voiries, le lundi matin (carte disponible sur <https://www.mairie-baisieux.fr/proprete-dechets>). Il y a des containers derrière la salle Villeret qui peuvent accueillir occasionnellement des déchets ne rentrant pas dans les poubelles (boîtes à pizza, sacs de vente à emporter, trop souvent retrouvés à côté des poubelles ou sur les pelouses).
- **Il y a quelques règles de base de civisme** à respecter pour améliorer la propreté de la commune (déjà évoqué dans le dernier Basil'Echos tels que l'entretien du fil d'eau, des trottoirs à faire par les habitants, l'interdiction de jeter sur la voie publique : cela va du mégot aux crottes de chien en passant par les masques, les canettes, les bouteilles ...)

Malgré tout cela, nous faisons le constat, comme vous, que de nombreux débris jonchent le sol et nous souhaitons y remédier tout en maintenant l'équilibre financier de la commune.

Comment ?

D'abord en **évaluant le type, la quantité et la localisation des salissures**. Cette démarche est engagée dans le cadre de notre adhésion à l'association des villes pour la propreté urbaine (AVPU). Il est possible pour chaque Basilien de devenir partenaire de cette démarche. Le formulaire dédié est disponible sur : <https://www.mairie-baisieux.fr/label-ville-ecopropre>

Ensuite en mettant en place les **moyens d'action les plus adaptés** pour répondre au problème (installation de poubelles supplémentaires, recrutement de personnel, investissement dans des outils de nettoyage ?) dans la mesure des moyens de la commune.

Nous mettons en place cette démarche et espérons pouvoir compter sur le soutien des Basiliens et leurs propositions via notamment les conseils de quartier.

Pour finir, comme **le meilleur des déchets est celui qu'on ne produit pas**, n'hésitez pas à vous initier à la démarche zéro déchet en consultant notre rubrique <https://www.mairie-baisieux.fr/zero-dechet> et en vous équipant en sacs à vrac (voir l'article de l'association La couture basillienne, page 25). ●



Tredici

Thomas Liagre régale nos papilles depuis quelques semaines. Ce pizzaiolo de profession et ancien boulanger nous propose plus d'une quarantaine de pizzas à emporter, en livraison* et bientôt en salle, mais aussi une sélection de pâtes... sans oublier de délicieux tiramisus maison et des menus spécialement pensés pour les plus petits. Après quelques années d'expérience dans la restauration, Thomas et sa compagne ont souhaité s'installer et c'est à Baisieux qu'ils ont décidé d'ouvrir leur propre restaurant : Tredici.

Tredici? Treize en italien... Un chiffre correspondant au jour de leur rencontre et qui ne peut que leur porter chance dans cette nouvelle aventure!

Vous pourrez très bientôt découvrir la salle de restauration, agrémentée d'une zone dédiée aux enfants et des « pizzas du moment », faites avec des produits de saison, qui viendront agrémenter la carte traditionnelle. ●



Tredici - 14B rue de Tournai à Baisieux - Tél. 03 74 67 86 10
Du lundi au samedi de 11h à 14h et de 18h à 22h.
Le dimanche de 18h à 22h.
Commandes à passer durant ces horaires.

* Communes actuellement desservies : Baisieux, Chérens, Camphin-en-Pévèle, Lamain - supplément 1 euro

Des trésors dans mon grenier



Ancienne Basilienne adorant chiner, Cathy avait ce projet d'ouvrir sa propre boutique d'objets « brocante ». Après quelques mois de réflexion et le contexte sanitaire n'aidant pas, la boutique « **Des trésors dans mon grenier** » devrait bientôt vous accueillir, à côté du fleuriste « le Jardin d'Anaïs ».

Des objets majoritairement familiaux, plein de souvenirs... Il ne fait nul doute que chacun trouvera son bonheur dans cette jolie boutique invitant au voyage et à l'évasion... dans le passé! ●

Des trésors dans mon grenier
297 rue de la Mairie à Baisieux

Les jours et horaires d'ouverture restent à définir.
 Règlement en espèces ou par chèque.

Nouveau cabinet médical et nouveau praticien reiki

Un nouveau cabinet médical a ouvert depuis le 1^{er} février 2021, au 31 rue de Lille.

Vous y retrouverez :

- **Mathilde Hennebert-Delemarle***, sage femme échographiste et **Anne Charlotte Michel***, sage femme et consultante en lactation (www.doctolib.fr / 06 14 03 71 54)
- **Marion Godefroy***, diététicienne nutritionniste - depuis le 10 mai (07 85 96 07 18 - <https://mariongodefroy.fr>)

Nous souhaitons également la bienvenue dans la commune à Nicolas Nieto, praticien « reiki » qui a rejoint quant à lui le cabinet du 3F rue de Tournai (07 71 72 73 28) ●

* Installées précédemment au 3F rue de Tournai.



“LA TERRASSE” RECRUTE!

Chef de cuisine (H/F) Second de cuisine (H/F) Extras de service (H/F) et plus (...). Toute personne motivée, dynamique et ayant le sens du travail bien fait est bienvenue. Les postes sont à pourvoir dès la réouverture des restaurants! Contactez-nous sans hésiter au **03 20 34 34 74**. Rejoignez une équipe de professionnels passionnés. ●

Gros plan sur le métier d'Assistant(e) Maternel(le)



Assistant(e) Maternel(le) : un métier depuis 1977

« La profession d'Assistant(e) Maternel(le) est finalement assez méconnue. C'est un métier complexe et passionnant. Beaucoup le choisissent parce qu'il permet de concilier vie professionnelle et vie familiale. C'est un métier très féminin (on ne compte que 1 % d'hommes).

Autrefois on parlait volontiers de nourrice ou de nounou. Le métier d'Assistant(e) Maternel(le) existe officiellement depuis 1977 mais n'a vraiment été structuré par la loi qu'à partir de 2005 ».

(Extrait du site les pros de la petite enfance)

Être Assistant(e) Maternel(le), aujourd'hui

La plupart des Assistant(e)s Maternel(le)s sont employé(e)s par des particuliers-employeurs. Ils/elles exercent à leur domicile ou dans une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM). Ils/elles peuvent aussi être salarié(e)s d'une crèche familiale.

D'un point de vue purement juridique (Art. L. 421-1 du code de l'action sociale et des familles), « l'assistant(e) maternel(l)e est la personne qui, moyennant rémunération, accueille, de façon régulière ou occasionnelle, un ou plusieurs enfants de 3 mois jusque 6 ans, à son domicile. »

Cet accueil se déroule généralement pendant la journée. Les horaires sont très variables, puisque déterminés en fonction des besoins de l'enfant et des contraintes horaires des parents. Il peut exister des contrats avec des horaires atypiques, dans la limite de la loi.

→ Il/elle a la possibilité également d'exercer en tant que **garde d'enfant** au domicile des parents. Cette formule permet aux enfants de rester dans l'environnement qui leur est familier.



Quel est son rôle ?

- Veiller au développement physique, psychologique, affectif de l'enfant qui lui est confié pendant une période importante de son développement, notamment les 3 premières années de sa vie,
- Contribuer à sa santé et à son bien-être,
- Installer une relation de confiance avec sa famille : écoute, bienveillance, diplomatie, partage...

C'est une profession qui nécessite beaucoup de capacités (adaptation, disponibilité et patience).

Comment obtenir son agrément ?

Il n'y a pas de condition de diplôme pour devenir Assistant(e) Maternel(le). Il faut obtenir un agrément officiel et suivre une formation.

L'**agrément** est délivré par la PMI (Protection Maternelle et Infantile). Il est valable 5 ans, renouvelable. Il précise le nombre d'enfants que l'**Assistant(e) Maternel(le)** est habilité(e) à garder et le type de garde autorisé : journée, périscolaire ou permanent ainsi que l'âge des enfants.

La formation obligatoire dure 120h : 80h avant l'accueil de tout enfant, et 40h en cours d'emploi (à effectuer dans les 3 ans à compter de l'accueil du premier enfant).

La formation est découpée en 3 grands thèmes :

- Besoins fondamentaux de l'enfant,
- Spécificités du métier,
- Positionnement dans le dispositif d'accueil du jeune enfant.

Seul(e)s les titulaires du CAP accompagnant éducatif petite enfance (ex. CAP petite enfance) ou d'un des diplômes reconnus de la petite enfance peuvent bénéficier d'une dispense de formation.

Une profession d'avenir

C'est un métier presque exclusivement féminin mais qui s'ouvre petit à petit aux hommes.

L'Assistant(e) Maternel(le) ne chôme pas. Malgré les horaires complexes, la diversité des structures d'accueil, les solutions de garde à domicile, ce mode de garde reste un choix privilégié par de nombreux parents.

→ Par l'intermédiaire de formations, certain(e)s se verront obtenir un diplôme qui leur permettra d'accéder à d'autres professions du secteur petite enfance.

Être Assistant(e) Maternel(le), à Baisieux

Si le métier vous intéresse ou que vous êtes garde à domicile, ou encore parents à la recherche d'un(e) Assistant(e) Maternel(le) ou d'un mode de garde, n'hésitez pas à prendre contact avec Sandra, éducatrice de jeunes enfants, responsable du Relais Enfance de Baisieux.

300, rue Paul Émile Victor - 06 20 88 70 78
<https://www.mairie-baisieux.fr/petite-enfance>

Selon Françoise Näser, Assistante Maternelle, Auteur de « Profession Assistante Maternelle » aux éditions Dunod.

« L'accueil individuel ne souffre pas d'un manque de compétences, il souffre d'un manque de visibilité : les assistantes maternelles sont des professionnelles de la petite enfance dont le travail reste méconnu. Cette méconnaissance de leur quotidien, de leurs joies, de leurs peines, de leurs motivations et de leurs difficultés, de leurs savoir-faire et de leurs lacunes entraîne de nombreuses incompréhensions sur l'essence même de ce métier. »



Quel salaire ?

Selon la convention collective nationale des Assistant(e)s Maternel(le)s du particulier employeur, chaque heure de travail par enfant doit être rémunérée. <https://www.juritravail.com>

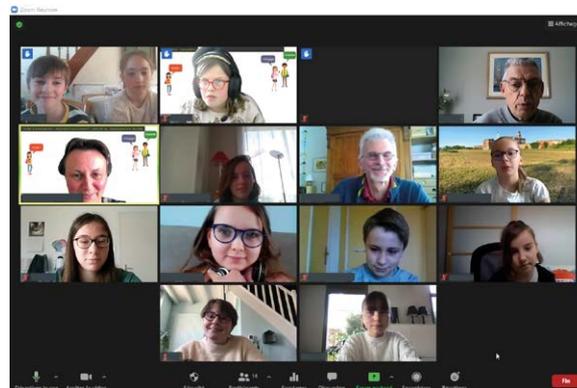
Une première réunion en visio pour les membres du conseil municipal des jeunes !

Le 27 mars dernier s'est déroulée la première réunion du CMJ, en visio (contraintes sanitaires obligent) : motivés, les élus ont tous répondu présents !

Elle a permis, dans un premier temps, d'avoir la primeur de la présentation du projet consultatif sur les aires de jeux (par Coralie Schoemaeker). Puis, sous l'œil des deux élus référents (Jean-Pierre Macré et Philippe Verdebout), chacun s'est présenté et a rappelé ses motivations. Les jeunes élus en ont profité pour désigner deux de leurs camarades appelés à suivre le groupe de travail sur les aires de jeux.

Enfin, ils vont penser à désigner deux porte-paroles auprès du Maire et des adjoints. Ils pourront aussi communiquer entre eux pour l'avancée des idées. ●

2 élus ont également participé au Groupe de travail Aire de jeux du 8 avril et pu y donner leur avis.





Centre de février 2021 :

Tout en couleur que du bonheur!

Du lundi 22 février au vendredi 5 mars 2021, les enfants du centre de loisirs ont vécu deux semaines sur le thème « Tout en couleur, que du bonheur! »

Une idée simple : permettre aux enfants de profiter pleinement de leurs vacances dans la joie et la bonne humeur. Un but précis : oublier le quotidien morose que nous vivons tous ces derniers mois en mettant en place des projets d'animations colorés, ambiants parfois même un peu fofous mais qui donnent le sourire.

Grâce à l'équipe d'animation et aux différents intervenants venus lors de ces deux semaines c'est : « Mission réussie! ».

Au programme de celles-ci : Recherche et trouve 2.0, Quizz 2.0, expériences scientifiques, la « Fiesta Holi », Peintures, grands jeux extérieurs, activités manuelles diverses et variées, sensibilisation à l'écologie et à l'environnement, temps libre et bien plus encore.

Les intervenants et partenaires : 1Pulse9, les savants fous, l'atelier « pas à pas », Holifrance. ●



L'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire

Du 12 au 23 avril 2021, suite à l'annulation du centre de loisirs, la municipalité a mis en place un dispositif d'accueil pour les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

Durant ces deux semaines, les enfants ont pu faire des activités organisées par l'équipe d'animation dans le plus grand respect des gestes barrières et du protocole sanitaire.

Petit résumé de ces deux semaines : activités manuelles, jeux d'intérieur et/ou d'extérieur, promenades « découverte » en trottinette, maquillage... ●



École **Saint Jean-Baptiste**



Après les jardins à la française représentés par les élèves de **CE2/CM** en arts visuels, de nouvelles plantations apparaissent dans le jardin avec l'aide du président d'apel et de parents d'élèves. Les élèves se documentent à l'extérieur pour participer aux soins à apporter et entretenir le compost, avant de pouvoir cuisiner à nouveau de la soupe et d'autres plats. Pour mettre en valeur les produits des Hauts-de-France et la gastronomie régionale, les élèves ont participé à un concours et réalisé pour certains un livre animé, pour d'autres un set de table, une affiche ou une vidéo de 2 minutes. Pour connaître les résultats et découvrir d'autres projets, rendez-vous sur notre site <https://ecole-sjb-baisieux.weebly.com>, nos pages Facebook "[Ecole Saint Jean-Baptiste Baisieux](#)" et "[APEL - Ecole Saint Jean Baptiste De Baisieux](#)" et twitter [@EcoleSJBSx](#).



Des ateliers "course d'orientation", crossfit, jeux d'adresse... ont été organisés au gré des autorisations. Grâce à la flexibilité de tous, les élèves ont toujours pu faire du sport dans le respect des mesures.

Des travaux côté élémentaire ont eu lieu pour préparer ceux de la nouvelle construction prévue pour septembre 2022. Le projet immobilier se concrétise et nous serons heureux de découvrir sa réalisation sur le terrain à partir de mi-mai. ●

Le 1^{er} avril, un drôle de virus a tenté de toucher l'école Saint Jean-Baptiste : il s'attrape par les cheveux et pour s'en protéger, il faut se coiffer de rouge. C'était amusant de voir toutes les personnes qui ont joué le jeu ! Casquette, bob, bandana, chapeau, coiffe faite maison, toutes les solutions étaient bonnes pour mettre un peu de fantaisie ! Les maîtresses ont aussi prévu quelques farces et aidé les élèves à préparer des blagues.

Cette année masquée est propice au carnaval masqué : à l'école Saint Jean-Baptiste, nous en avons profité. Les contraintes sanitaires ont été respectées ainsi que le projet d'année sur l'alimentation. En **CP/CE1** : projet artistique autour des fruits, projet lecture de « la galette de la sorcière » et "abracadabra !" ... par enchantement la maîtresse s'est transformée en sorcière et a changé ses élèves en fruits pour concocter une belle salade dans son énorme panier.

En **TPS/PS/MS**, en plus des costumes enfilés, des masques de la joie et des maracas ont été réalisés. Le conte musical "Le carnaval gastronomique des animaux" a même été écouté ! Derniers ingrédients importants : bonne humeur et amusement pour tous avec, entre autres, la chanson "Un sourire" et des danses dont "Jerusalem dance".



**Envie de nous rejoindre ?
Nous contacter au 03 20 79 39 69
ou par mail à sjbaisieux@neuf.fr**



École **Paul-Émile Victor**

Classe des Tout Petits-Petits

Nous avons mis des bulbes de jacinthes en terre dans une demi-brique de lait en novembre. Les enfants ont mis leur bulbe 7 semaines dans le bas du frigo pour faire croire au bulbe que c'était l'hiver! Les premiers bulbes ont fleuri en février!

La maîtresse a profité du week-end enneigé en mars pour improviser un concours de bonhommes de neige. Tous les parents qui ont envoyé une photo ont été récompensés : une photo imprimée sur papier photo que l'enfant a pu garder précieusement en souvenir!

Nous avons fabriqué des nichoirs avec une brique de lait peinte à l'éponge « couleur camouflage ». Les enfants ont emporté leur nichoir à la maison avec un sac de graines. Les parents devaient envoyer une photo aussitôt qu'un oiseau viendrait se poser sur le perchoir! Nous avons eu des mésanges charbonnières, des mésanges bleues, des rouges-gorges mais aussi... un mulot! ●



Les CM2 découvrent le Togo

Les CM2 de Mme Merlin ont la chance de participer à un projet proposé par l'Association Togoal'kids. Cette association regroupe 9 étudiants de l'IESEG School of management motivés à améliorer la situation des orphelins au Togo.

Leur but est de :

- Récolter des fonds, du matériel sanitaire et scolaire pour les envoyer à SPES, l'orphelinat qu'ils ont décidé d'aider.
- Faire découvrir la culture togolaise et africaine aux élèves de CM2 de l'école primaire de Baisieux Paul-Émile Victor.

Le tout par le biais d'activités interactives avec l'orphelinat (échange épistolaire) ou par l'intervention de spécialistes de la culture Togolaise.

Si vous souhaitez en savoir plus sur l'association Togoal'kids, retrouvez-les sur les réseaux! (Togoal'kids sur Facebook et Instagram.) ●





Récup' en Maternelle

Cette année, le projet de notre classe de Petite et Moyenne Sections est en lien avec le projet d'école : l'environnement. Nous avons décidé d'utiliser du matériel de récupération pour nos activités.

Nous avons construit des jeux mathématiques. Nous utilisons des bouchons de toutes les couleurs pour les trier, les ordonner. Avec des gros rouleaux de papier toilette, nous avons fabriqué des rouleaux à compter sur lesquels on voit plein de manières d'écrire les nombres!

Nous faisons aussi des jeux de constructions avec les rouleaux et ça fait moins de bruit que les jeux en bois ou en plastique!

Les bouchons nous servent aussi à apprendre à écrire notre prénom et plein d'autres mots!

On s'éclate aussi pendant les activités artistiques : nous avons fabriqué des masques avec du carton. Nous avons appris à colorer du papier avec des choses naturelles : du curcuma jaune, du café marron, de la betterave rouge, enfin rose!

Et nous avons encore d'autres projets comme construire des pantins articulés en carton, réaliser des tableaux en chaussettes (si si!), fabriquer un cadeau pour les papas et les mamans et nous allons aussi décorer la grande poubelle de tri réservée aux papiers/cartons de toute l'école. ●

L'association Togoal'kids en CM2

L'association Togoal'kids a pour but de venir en aide à un orphelinat du Togo.

Ils ont eu aussi envie de présenter le Togo et l'orphelinat à notre classe. D'abord, ils nous ont demandé de nous présenter dans un courrier adressé à un enfant togolais de l'orphelinat. Nous avons envoyé chacun une lettre à un ou deux enfants.

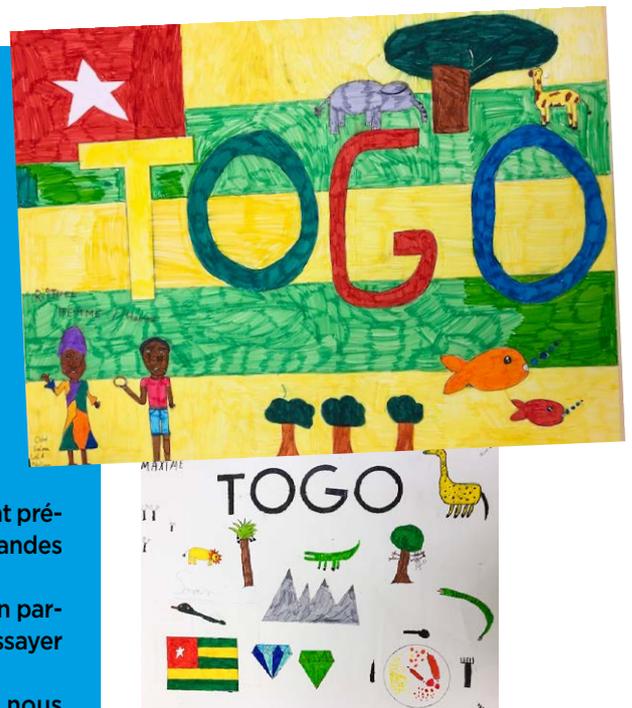
Ensuite, nous avons eu une visio avec des intervenants. Ils nous ont présenté la culture du Togo. Par quatre ou cinq nous avons fait de grandes affiches pour représenter les symboles de la culture togolaise.

Un autre jour, les intervenants nous ont parlé de l'art africain et en particulier des masques africains. Nous avons pu nous aussi nous essayer à dessiner des masques.

La dernière fois, des intervenants sont venus à l'école pour nous apprendre de la danse africaine. Nous avons fait nous-même une chorégraphie dans la cour de l'école avec les pas qu'ils nous avaient appris. Cette semaine, nous avons reçu les réponses à nos lettres. C'était cool parce qu'on en a appris plus sur leur pays, leur famille, leurs goûts, leurs habitudes et leur mode de vie.

Au retour du confinement, nous espérons pouvoir faire une visio avec nos nouveaux amis Togolais et organiser un petit pique-nique avec tous les intervenants de l'association.

Les CM2 de Mme Merlin ●



Inscriptions 2021/2022

Pour inscrire votre enfant au groupe scolaire Paul-Émile Victor, vous pouvez nous contacter au :
 03 20 34 09 30 ou au 06 45 60 60 02
 Mme Merlin, directrice, est au bureau les lundis et mardis.

École **Sacré Cœur**

Notre projet annuel

Depuis septembre, les élèves du Sacré Cœur travaillent sur le thème de l'histoire. Ils adorent voyager dans le temps et découvrent des choses passionnantes sur l'histoire de leur pays.

Certaines sorties n'ont malheureusement pas pu avoir lieu. Ainsi, les CE2 ont trouvé une alternative... C'est Bouvines qui est venu à eux! Ils ont recréé une véritable exposition dans leur classe.

Nous espérons tous que les visites prévues en fin d'année pourront avoir lieu!



Carnaval !

Qui dit mois de mars, dit carnaval! Malgré le contexte sanitaire difficile, il était important qu'on puisse faire carnaval avec les enfants (et les enseignants et ASEM!) Tout le monde s'est déguisé et nous avons dansé et profité (en respectant les gestes barrières et la distanciation bien évidemment!) Bravo les enfants pour vos beaux déguisements. L'APEL a également organisé une vente de crêpes pour que chacun puisse se régaler à la maison. Une belle journée pendant laquelle le virus a été mis entre parenthèses.



Célébration de Pâques et repas partage

Cette année, les élèves se sont rendus à l'église St Martin de Baisieux pour étudier le Chemin de Croix en cette semaine Sainte. Le Vendredi Saint, les élèves ont pu partager un repas pain-pomme. Tous les bénéfices seront intégralement reversés à une association choisie par nos délégués. ●

Inscriptions

Pour les parents qui souhaiteraient intégrer notre école pour l'année 2021-2022 ou 2022-2023, prenez contact au plus vite :

sacrecoeurbaisieux@gmail.com
03 20 41 90 90 / www.sacrecoeurbaisieux.
wordpress.com et Facebook sur
@EcoleSacréCœurBaisieux



La couture basilienne

Opération Stop aux sacs (jetables) - Vive le vrac !

Dans le dernier Basil'Échos, l'article sur les familles zéro déchet et les sacs à vrac a attiré notre attention.

La confection d'objets en tissu, c'est notre affaire, nous avons déjà activement participé à la réalisation de masques pour les Basiliens l'année passée, pourquoi pas les accompagner dans la réduction des déchets ?

Aussitôt dit, aussitôt fait, contact pris avec la mairie pour être mises en relation avec les familles et leur proposer de passer commande en ligne.

Les commandes sont ouvertes maintenant à tous les Basiliens, que ça soit pour le pain, les fruits et légumes, les céréales en vrac, vous pourrez utiliser ces jolis sacs à vrac en tissu (différents modèles, différents coloris selon les arrivages de tissu) à la place des sacs papier ou plastique qui finiront à la poubelle. De nouvelles habitudes faciles à adopter et bonnes pour la planète. Nous proposons également des essuie-tout lavables et des lingettes démaquillantes lavables.

Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à remplir

le formulaire de commande :

→ <https://www.mairie-baisieux.fr/familles-zero-dechet>)

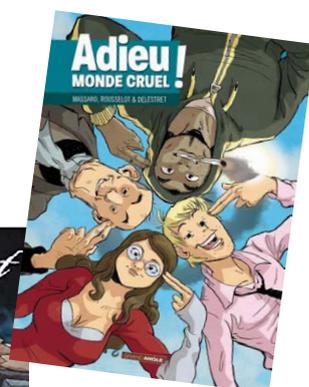
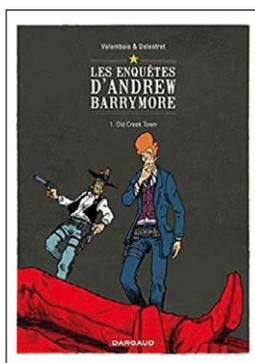
et à proposer d'autres idées de réalisations. ●



Rencontre avec le dessinateur Nicolas Delestret : du dessin au jeu vidéo

Dans le cadre des 48 heures BD, La Bibliothèque de Baisieux vous propose une rencontre avec le dessinateur Nicolas Delestret.

Comment se fait le passage du dessin papier au dessin informatique ? Quelle est l'importance du dessin et de la BD dans ce cadre ? Aujourd'hui, le dessin et la BD ont fortement évolué grâce aux nouvelles technologies ! C'est ce dont Nicolas viendra nous parler le 5 juin 2021. L'informatique et la tablette graphique sont venus transformer son métier de dessinateur, lui demandant une maîtrise nouvelle d'outils informatiques, mais la base de son travail n'a pas changé : il faut toujours savoir manier le crayon, qu'il soit en graphite ou non ! ●



Les places étant limitées, cette rencontre gratuite se fera sur inscription préalable des personnes intéressées auprès de la bibliothèque ou de la Mairie.

Plaine aux Étoiles

Les objectifs de l'association sont de faire découvrir les merveilles du ciel nocturne (et diurne!) et de former ses membres.

Un télescope qui dort depuis des années dans le grenier? L'envie de savoir l'utiliser en toute autonomie? Nous formons nos adhérents afin qu'ils deviennent rapidement autonomes avec leur télescope. Pas de télescope? Nous vous en prêtons un... Des questions multiples sur l'univers et tout ce qu'il contient? Vous voulez pouvoir vous repérer dans le ciel et en faire profiter vos proches?



Quand c'est possible, nous nous retrouvons en début de nuit pour observer les étoiles avec les conseils d'autres astronomes de l'association. Des soirées d'information et de formation vous permettront d'avoir les réponses à vos questions... Nous pouvons faire venir des intervenants extérieurs sur des sujets particuliers comme l'astrophotographie. ●

Plaine Aux Étoiles, c'est la formation garantie par une équipe de passionnés!



Renseignements :

[https://plaine-aux-etoiles.jimdofree.com/rubrique « nous contacter »](https://plaine-aux-etoiles.jimdofree.com/rubrique%20nous%20contacter)
plaineauxetoiles@gmail.com
 Séverine : 06 10 29 12 57

L'UNC Baisieux recherche de jeunes porte-drapeaux

Dans le but d'un rapprochement multigénérationnel avec notre maison qu'est l'**Union Nationale des Combattants**, le Président de la section 354 de Baisieux, **recherche** parmi les élèves des écoles basiliennes, des jeunes gens de **11 ans** (fille ou garçon), volontaires pour assurer le rôle du ou des plus jeunes **porte-drapeau** de France ou tout au moins des « Hauts de France » lors des commémorations patriotiques et chaque fois que leur présence sera nécessaire sans gêner leur activité scolaire et périscolaire.

Une cérémonie officielle sera organisée pour l'occasion le mardi 8 juin 2021 pour honorer les soldats morts pour la France au cours du conflit d'Indochine de 1941 à 1954, ensuite les 11 novembre et 5 décembre 2021.

Pour être candidat, il faut une autorisation parentale signée et une lettre manuscrite de quelques lignes motivant la décision.

Les parents peuvent me joindre par téléphone au : **06 65 34 24 15** ou par e-mail : daniel.cotteret@orange.fr pour de plus amples informations.

Les candidat(e)s retenu(e)s seront équipé(e)s d'une coiffe et tenue réglementaire imposée par le protocole des porte-drapeaux conformément aux directives du Ministère des Armées et du Secrétaire d'État aux Anciens Combattants et muni(e)s d'un drapeau d'un poids en rapport avec leur stature. ●



Pour la section UNC,
 Daniel Cotteret *Président, Soldat de France*

Unis Pour Baisieux

Chers amis,

Aujourd'hui 9 avril 2021 nous sommes obligés, sous peine de non-publication, de nous positionner sur un budget qui n'est pas encore passé devant le conseil municipal.

Nous ne pouvons donc pas analyser dans ce bulletin les arguments qui vont être utilisés par la municipalité en place pour faire passer ce budget « particulier » car il présente plus de dépenses que de recettes!

Le baromètre d'un budget est la Capacité d'Auto Financement. La CAF nette est la somme qui reste dans le budget une fois toutes les dépenses de fonctionnement et annuités d'emprunt payées. C'est ce qui peut être consacré aux gros entretiens des équipements communaux et qui permet d'en financer de nouveaux.

Or en 2021 ce baromètre est passé à l'avis de tempête.

Comment a-t-on pu passer d'une CAF nette de + 270 000 € en 2019 à une CAF nette prévisionnelle de - 85 000 €. Déjà en 2020 les choix de la nouvelle municipalité avaient amputé la CAF mais les effets ne couvraient que quelques mois et la CAF nette a pu se maintenir + 225 000 €.

Pour compenser ses choix, la nouvelle municipalité a décidé de différer les équipements que nous avions projetés et dont le financement était planifié mais n'avait pas intégré que les indemnités d'élus allaient augmenter de 50 %, que les frais de personnel allaient exploser à +13 %, etc.

Ce budget déséquilibré est la conséquence des choix que la municipalité doit assumer devant le conseil municipal et devant les administrés. Elle ne peut pas rejeter sa responsabilité en prétextant l'évolution de dépenses (gendarmerie, emprunt, énergie nouveaux équipements) qui étaient prévues et financées. Mais surtout elle doit la vérité aux basiliens : ses choix impliquent une augmentation de 20 % de la taxe communale sur le foncier bâti pour rétablir le baromètre budgétaire.

La tempête sera plus forte dans l'avenir!!!

Nous vous invitons à aller sur notre site www.unispourbaisieux.fr ou Facebook UnisPourBaisieux pour avoir les précisions.

Francis DELRUE pour Unis Pour Baisieux

Baisieux Passionnément

1 an!

Il y a 1 an, les Basiliens nous accordaient leur confiance pour changer les choses, de manière de faire.

Depuis 1 an, l'opposition s'oppose. Parfois avec méchanceté envers des membres précis de l'équipe, toujours les mêmes, mais surtout, en permanence, elle cherche à vous faire peur.

Elle agite en permanence cette peur pour un tout, pour un rien, souvent avec des arguments erronés.

Elle agite en permanence cet épouvantail en précisant que l'ancienne équipe savait faire, elle, et que nous ne sommes que des débutants, des non-initiés voire des amateurs!

Il y a un décalage entre l'opposition qui agit publiquement, principalement par la voix de son leader, et les membres d'UPB qui travaillent avec nous de façon constructive dans nos différentes commissions, et toujours, tous, dans le plus grand respect de chacun. Et nous sommes heureux qu'il en soit ainsi...

Pourtant nous sommes surpris que lors des votes en conseil municipal, les membres de l'opposition décident parfois de ne pas voter ou de voter contre des projets qu'ils ont validés lors des réunions de commissions se ralliant à la décision de leur leader.

Cette façon d'agir ne nous perturbe nullement dans la mise en place des projets pour lesquels vous nous avez accordé votre confiance.

- OUI la commune n'est pas riche, OUI nous avons des dépenses, OUI nous avons des projets que nous mettons en œuvre pour vous mais toujours de manière réfléchie.
- OUI, en un an il y a eu des choses de faites malgré cette crise sanitaire qui dure : Noël, Pâques, l'aide aux associations, le soutien à nos commerçants locaux, l'assistance aux personnes qui en ont besoin.
- OUI nous parlons aux Basiliens, nous invitons les petits et les grands à participer à la vie de la commune : le CMJ, la consultation sur les jeux pour enfants, les présentations des conseils de quartier.

Alors ne vous laissez pas duper par cette opposition qui tente de vous faire peur, elle n'a rien à proposer et c'est peut-être ça finalement qui leur fait peur...

Portez-vous bien!

Olivier VANDELDE pour Baisieux Passionnément

fab FESTIVAL EULOUS

SOUFFLÉ N'EST PAS JOUÉ!
PRÉSENTE SON

NOMBRE DE PLACES LIMITÉES.
Réservation ouverte à partir du 01/06.
Par mail : snpj.theatre@gmail.com ou
via la page Facebook "[@snpjbaisieux](https://www.facebook.com/snpjbaisieux)"



DEMANDEZ LE PROGRAMME !

SPECTACLES DES ATELIERS ENFANTS & ADOS

DIMANCHE 6 ET SAMEDI 12 JUIN (DE 10H À 18H30)

Improvisation par les **SHOW PATATES** (10-15 ans)
Arbitré par Florent DEBLOIS

TABLEAUX (8-9 ans) - **MÉMORIA** (10-11 ans)
Mise en scène : André WARLOUZET

LES AUTOMATES (12-13 ans)² - **PALACE** (14-15 ans)
LES VIEUX CINÉPHILES (15-17 ans)
Mise en scène : Ludivine DAMBACH

VENDREDI 11 ET 18 JUIN À 19H30

LES AUTOMATES (12-13 ans)²
Mise en scène : Ludivine DAMBACH

13 À TABLE - À QUELLE HEURE ON MENT ? (16-17 ans)
Mise en scène : André WARLOUZET

SALLE JACQUES VILLERET BAISIEUX

DIMANCHE 13 JUIN À 16H30

EDMOND

d'**Alexis MICHALIK** (la pièce aux 5 Molières)
Mise en scène : Ludivine DAMBACH

TROUPE ADULTES

Edmond Rostand n'a rien écrit depuis deux ans. En désespoir de cause, il propose une pièce nouvelle, une comédie héroïque, en vers, pour les fêtes. Seul souci : elle n'est pas encore écrite. Faisant fi de caprices des actrices, des exigences de ses productrices, de la jalousie de sa femme, des histoires de cœur de son meilleur ami et du manque d'enthousiasme de l'ensemble de son entourage, Edmond se met à écrire cette pièce à laquelle personne ne croit. Pour l'instant, il n'a que le titre : **CYRANO DE BERGERAC**.

TARIFS
6€ / 8€

1 - Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire. 2 - Représentations : Dimanche 6 et vendredi 11 juin.

Soufflé N'est Pas Joué! (SNPJ)

Soufflé n'est pas joué! (SNPJ) a pour but essentiel la promotion des activités culturelles dont la pratique du théâtre amateur par la création d'ateliers enfants, adolescents et adultes et l'organisation de deux festivals de théâtre amateur en juin et octobre de chaque année, salle Villeret à Baisieux.

L'association comprend plus de 120 adhérents (80 enfants et 40 adultes) répartis en ateliers de 12 participants maximum et encadrés par des

intervenants extérieurs. Chaque atelier, enfants ou adultes, s'engage à monter un spectacle dont les représentations auront lieu en fin d'année scolaire (pour les enfants) et également au cours du 1^{er} trimestre suivant pour les adultes. Des membres de "Soufflé n'est pas joué!" sont présents chaque année au forum des associations de septembre pour vous renseigner et enregistrer vos adhésions en fonction des places disponibles. ●

INFOS PRATIQUES

Lieu de répétition :
Espace Ogimont
(Face à la mairie de Baisieux)
Horaires : du lundi au jeudi
(selon âge et disponibilités)
Président de l'association :
Philippe Bagein
Facebook : [@snpjbaisieux](https://www.facebook.com/snpjbaisieux)
(221 abonnés)
Mail : snpj.theatre@gmail.com